

Compte rendu conseil d'école du 17/11/09

Début du conseil d'école à 18h00

Présents : Mme Fabris (Directrice), Mme Foulley, Mme Schmitt, Mme Devergez, Mr Mesange (Professeurs des écoles), Mme Lefeuvre (Maitre E et maître référente de l'école auprès du RASED), Mme Barbier, Mme Bourdin et Mme Serpin (déléguées des parents d'élèves), Mr Malardeau (Maire de Prunay en Yvelines) et Mr Macé (Délégué Départemental à l'Education Nationale).

Excusées : Mr Mourgues, Inspecteur de l'Education Nationale
Mr Mésange, maître des GS / CE1
Mme Robert maîtresse des CP / CE1 du lundi
Mr Barth, président de la communauté de communes la CAPY

Résultats des élections des parents délégués :

Elues lors des élections du 16 octobre: Mmes Serpin et Barbier.
Portée volontaire lors du tirage au sort: Mme Bourdin.

Sur 148 inscrits sur les listes électorales, 73 personnes ont voté et on a eu 20 bulletins nuls ou blancs.

Rôle du conseil d'école et des délégués de parents d'élèves:

Le rôle des délégués est de représenter l'ensemble des parents d'élèves au sein du conseil d'école et donc pour ce faire il leur incombe de recueillir avant les différents conseils les éventuelles questions ou remarques des parents d'élèves afin de donner à la directrice les questions qui devront faire partie de l'ordre du jour (et ce avant la convocation lors de laquelle l'ordre du jour est établi). Il faut bien évidemment faire le tri entre les questions qui peuvent être débattues lors des conseils et celles qui sont de l'ordre privé et qui doivent être réglées individuellement entre un enseignant et un parent d'élève.

Le conseil d'école statue sur le projet d'école, le règlement intérieur, le projet d'organisation du temps scolaire.

Il est invité à donner son avis sur le fonctionnement de l'école et les questions intéressant la vie de l'école: utilisation des moyens alloués, intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène, la protection et la sécurité des enfants.

Les effectifs et la répartition pour l'année scolaire 2009-2010 :

GS-CE1 : 15 et 7 soit 22 élèves	CE2 : 23
CP - CE1: 14 et 10 soit 24 élèves	CM1-CM2 : 9 et 12 soit 21 élèves

L'équipe éducative est constituée de Mme Fabris qui enseigne aux CP/ CE1 et est la directrice de l'école. Elle est remplacée le lundi par Mme Robert . Mme Schmitt et Mr Mésange travaillent tous les deux dans la classe de GS / CE1 aidés par Mme Ogis ATSEM le matin et Sabrina ATSEM stagiaire l'après-midi une semaine sur deux. Mme Devergez s'occupe des CM1 / CM2 et Mme Foulley enseigne aux CE2, elle est remplacée le vendredi par Madame Lamy

Mme Stacy Janain viendra nous aider en tant que stagiaire ATSEM en alternance avec son travail à l'école et elle s'occupera des GS, mais, elle sera aussi amenée à aider les CP dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et toutes les classes pour leurs travaux d'arts plastiques.

Mme Schmitt nous quittera aux vacances de décembre pour des raisons personnelles et nous en profitons pour la remercier du travail qu'elle a accompli à l'école de Prunay depuis 7 ans.

Mr Mesange sera en stage du 30 novembre au 18 décembre et sera remplacé les deux jours par une

remplaçante.

Madame Fabris sera en stage de direction aux mêmes dates et sera remplacée par Monsieur Camille Mourgues pendant ces trois semaines. Madame Foulley assurera l'intérim de direction pendant ce temps.

Le règlement intérieur :

Un rappel du règlement a été fait avant que celui-ci ne soit voté: Les horaires du portail (8h50, 13h15, 16h25) sont à respecter. Les enseignants veilleront à ce que le portail soit lui aussi ouvert à 8h50. Pour les sorties des maternelles: les enfants sont remis aux personnes habilitées à venir chercher l'enfant, merci de nous signaler tout changement.

Les enfants du primaire sont eux ramenés jusqu'au portail à 16h25.

Heures de classe 9h00 / 12h00 et 13h25 / 16h25.

La directrice, Madame Fabris est déchargée le lundi toute la journée (elle s'occupe du travail administratif de l'école) et vous pouvez alors l'appeler pour lui poser des questions pendant les heures de classe. En dehors du lundi, il vous est demandé de bien vouloir respecter les heures de classe et de téléphoner avant 9 h, après 12h10, avant 13h25 et après 16h30.

Les enfants doivent respecter le personnel de toute l'école, même le personnel de cantine et le calme sous peine de sanction.

Une tenue vestimentaire correcte est exigée à l'école.

Les absences doivent être justifiées par un mot d'excuse des parents et vous devez nous avertir par téléphone de l'absence de votre enfant.

Il est demandé de surveiller régulièrement la tête de vos enfants afin de vérifier s'ils n'ont pas des poux.

Les enseignants de l'école sont disponibles pour parler avec vous de votre enfant, mais, pour ce faire, nous vous demandons de bien vouloir prendre un rendez-vous par le biais du cahier de correspondance. Les numéros de téléphone des parents délégués sont dans le cahier de correspondance de votre enfant.

Aide Personnalisée aux Elèves et RASED :

Le RASED: Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés prend en charge les enfants qui ont de grosses difficultés d'apprentissages qui perdurent. Le réseau consulte l'enseignant et les parents de ces élèves en difficultés pour établir avec eux un projet personnalisé de réussite éducative(PPRE). Une synthèse avec tous les intervenants auprès de l'enfant est organisée tous les trimestres sous la forme d'une réunion appelée équipe éducative. L'antenne située à Ablis qui s'occupe des enfants de notre école est composée de Madame Françoise Lefevre, enseignante spécialisée à dominante pédagogique(maître E), Madame Berthot Murielle, enseignante spécialisée à dominante rééducative(maître G) et Monsieur Richard Naze, psychologue scolaire. La référente du rased pour notre école est madame Lefevre.

L'APE est organisée sur le temps de midi de 12h00 à 12h30 (avec 5 mn de pause) soit deux heures par semaine pour aider les élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages. Le travail s'effectue en petits groupes de 3 à 4 élèves dont les compétences à renforcer sont ciblées. Le même groupe n'est pris en charge qu'une à 2 fois par semaine pour ne pas leur surcharger le travail. Nous avons cette année fait une demande d'autorisation pour l'année pour tous les élèves pour pouvoir être plus réactif le cas échéant.

La cantine :

La cantine est gérée par Mme Ogis, Mme Androuin et Mme Guiault le midi.

Entre 80 et 90 élèves mangent à la cantine, soit presque la totalité des enfants. Vous avez tous reçu le règlement établi par la CAPY qui gère la cantine et ce règlement est à respecter pour le bien être de tout le monde: personnel, enfants et pour une bonne classe l'après-midi.

Le prix du repas est de 3 € 73 (plein tarif) et 3 € 07 (demi tarif)

L'anglais :

Les langues vivantes sont pratiquées à raison d'1h30 par semaine du CE2 au CM2. Mme Foulley s'occupe des CE2. Mme Devergez s'occupe de l'enseignement de l'anglais aux CM1 et CM2

Le projet d'école :

Le projet d'école pour les trois ans à venir est axé sur l'environnement. Cette année, le thème directeur est l'air et il est mis en oeuvre dans les classes à travers des projets pédagogiques ciblés: lecture, sciences, technologie, arts visuels.

Les sorties et le budget caisse des écoles et OCCE:

Budget caisse des écoles: Nous avons réabonné les classes pour l'année à Youpi, Mes premiers j'aime lire, mais, nous ne nous sommes pas réabonnés à d'autres journaux car la BCD est déjà abonnée et nous prête les périodiques.

Nous avons aussi acheté deux livres d'expériences dont un sur l'air et l'autre sur le développement durable.

Budget OCCE: Grâce à la vente des tabliers et des torchons l'an passé, nous avons récolté 300 € Notre adhésion à l'OCCE ainsi que l'assurance nous a coûté 250 €.

Nous allons recevoir un pourcentage sur la vente des photos qui a remporté un grand succès (environ 250 €) et un autre pourcentage sur la vente des chocolats qui a plu aussi (environ 300 €)

Nous allons demander aux parents d'élèves une cotisation libre deux fois dans l'année pour réussir à avoir des fonds pour des sorties étant donné que cette année, il n' y aura pas de manifestations comme le marché de Noël et il faut trouver des parents pour s'investir pour la kermesse (vous pouvez d'ailleurs déjà contacter les parents d'élèves pour vous porter volontaire pour aider à l'organisation de la kermesse car sans cette aide, elle ne pourra pas être reconduite cette année).

Les sorties: Toute l'école ira au cirque Pinder sur la pelouse de Reuilly le 10 décembre à 14h30 pour un spectacle de 1h30 pour un coût: 4 € 50 par enfant soit 405 € et 700 € de bus. (au total 1105 €)

Nous avons mis en place des réunions mensuelles avec les enfants délégués élus par les élèves de leur classe pour parler des difficultés ou des suggestions des enseignants ou des élèves. Un premier problème a déjà trouvé une solution: les toilettes sont souvent très sales, pourtant bien nettoyées tous les jours. Un système de surveillance des toilettes organisé par les élèves eux-mêmes: quatre enfants sont responsables de la surveillance des toilettes pendant la cour de récréation et ils se relayent à tour de rôle.

Les intervenants extérieurs :

Nathalie Rehel est l'intervenante EPS. Son activité a repris depuis le 7/11/09 et elle intervient tous les lundis après-midi.

La BCD : une fois par mois le lundi et elle est gérée par Mme Venel, Mme Grammont, Mme Gisbert et Mme Vedel. Les dates sont dans le cahier de correspondance de votre enfant.

La piscine a lieu une fois tous les 15 jours à la piscine des Fontaines à Rambouillet le vendredi matin.

Les classes participant à cette activité sont les GS-CP-CE1-CM1 et CM2 jusqu'au 05/02 inclus et les GS-CP-CE1-CE2 du 19 / 02 jusqu'au 11/06 inclus. Lors de la première séance, les enfants ont participé à un test de natation et les maîtres nageurs ont formé 4 groupes de natation. Le groupe vert pour apprendre à ne plus appréhender l'eau, mettre la tête sous l'eau et commencer à se déplacer en flottant. Le groupe bleu est composé d'enfants qui savent flotter sur le ventre et sur le dos et les responsables du groupe leur apprennent à se déplacer sur le ventre et sur le dos en autonomie et les entrées dans l'eau. Le groupe rouge apprend les 3 types de nage, le plongeon et le plongeon canard. Le groupe noir perfectionne les 4 types de nage et apprend le sauvetage et le water polo.

Toute l'équipe pédagogique tient à remercier tous les parents qui nous ont aidés en confectionnant

des gâteaux ou en rapportant des boissons, assiettes, serviettes... l'après-midi du 23/10/09.

Les travaux :

Des poubelles ont été installées dans la cour de récréation, nous avons demandé une nouvelle marelle.

Le pont de l'ascension:

Pour s'accorder avec toutes les écoles de la communauté de communes avec lesquelles nous avons un lien, et pour éviter un trop grand nombre d'absentéisme ce jour-là, nous vous proposons, avec l'accord de l'inspection académique de remplacer les cours du vendredi 14 mai et de les reporter au mercredi 23 mai toute la journée. Ce report a été voté par le conseil d'école.

Les prochains conseils d'école :

Les prochains conseils d'école auront lieu les mardis 30 mars 2009 à 18h00 et 22 juin 2009 à 18h00 également.

La bourse aux vêtements et aux jouets :

Deux parents d'élèves proposent d'organiser une bourse aux jouets et aux vêtements courant décembre afin de vous débarrasser de jouets ou de vêtements dont vous ne vous servez plus et de les vendre à petits prix lors d'un samedi et de récupérer des sous pour la coopérative. Pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration pour nous remettre des jouets ou des vêtements et pour l'organisation de cette journée.

La séance a été levée par Mme la Directrice à 20h00.